

# Abribus du Lavoret : que s'est-il passé ?



## QUE S'EST-IL PASSÉ SUR L'ABRIBUS DE LA ROUTE DU LAVORET ?

Un acte de vandalisme a été commis dimanche 8 février 2026 sur un abribus situé route du Lavoret. Les pompiers et la police nationale sont intervenus pour sécuriser les lieux.

- 👉 Il s'agit d'un acte isolé de dégradation volontaire.

## LA COMMUNE A-T-ELLE AGI RAPIDEMENT ?

Oui. Dès le lundi 9 février au matin, les agents communaux sont intervenus pour nettoyer et sécuriser le site. L'objectif était simple :

- 👉 Rendre l'arrêt de bus accessible et sûr pour les usagers.

## QUI EST RESPONSABLE DES ABRIBUS ?

Les abribus relèvent de la compétence Mobilité de Thonon Agglomération.

C'est donc l'agglomération qui assure :

- Il l'installation des abribus,
- leur entretien,
- leur remplacement lorsqu'ils sont dégradés.

- 👉 La commune signale les incidents et assure le lien avec les services compétents.

## L'INCIDENT A-T-IL ÉTÉ SIGNALÉ À L'AGGLOMÉRATION ?

Oui. Le 9 février, la commune a signalé l'incident au service mobilité de Thonon Agglomération, avec une demande de remplacement de l'équipement.

Le service mobilité a ensuite été relancé afin d'assurer le suivi du dossier.

- 👉 La commune a donc assuré le signalement et le suivi nécessaires.

## LE SITE EST-IL RESTÉ DANGEREUX ?

Non. Afin d'éviter tout risque, l'équipement vandalisé a été retiré du site par les services de l'agglomération.

Cette mesure a permis de sécuriser l'arrêt de bus en attendant l'intervention de remplacement.

## POURQUOI LE REMPLACEMENT N'EST-IL PAS IMMÉDIAT ?

Le remplacement d'un abribus dépend de la programmation technique du service mobilité de Thonon Agglomération et du délai et de livraison de son fournisseur.

- 👉 Le nouvel abribus sera installé par Thonon Agglomération dès réception.

## COMMENT LES COLLECTIVITÉS TRAVAILLENT-ELLES DANS CE TYPE DE SITUATION ?

La gestion de l'espace public repose sur une coopération entre la commune et l'agglomération.

Dans ce cas précis :

- la commune a nettoyé le site et signalé immédiatement l'incident,
  - l'agglomération, compétente pour les abribus, a programmé le remplacement son remplacement.
- 👉 Ce travail coordonné permet d'apporter une réponse efficace aux habitants.



### l'essentiel à retenir

- ✓ Le site a été nettoyé et sécurisé dès le lendemain par les agents communaux
- ✓ Commune et agglomération agissent de manière coordonnée